



AVIS PUBLIC

ERRATUM VENTE POUR NON-PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

Correction à l'avis paru dans le journal Saint-François
du mercredi 11 décembre 2019, page 38

PRENEZ AVIS que suite à l'avis public publié le 11 décembre 2019 dans le journal Saint-François, une correction est apportée à l'année à laquelle les immeubles seront vendus à l'enchère publique contrairement à ce qui a été indiqué:

« Les immeubles pour le non-paiement des impôts fonciers seront vendus à l'enchère le 9 janvier 2020, à 14 h au Pavillon Wilson, sis au 4b, rue Principale. »

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 12 décembre 2019.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Paquette, assistante-greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. Affiché au bureau de la municipalité et sur le site Internet le 12 décembre 2019.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière